

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Valgelon-La Rochette

### Objet

Le dix-huit juin deux mil vingt deux à neuf heures

En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Attributions de subventions  
aux associations

Subventions sur projets

**Présents :** David ATES, Jacky DONJON, Jacky GACHET, Pierre VERNEY, Emmanuelle ESCOFFIER ATES, Olivier GUILLAUME, Jean-Marc DEBAUGE, Christophe DUTHEIL, Carine PIBOULEU, Elodie VANACKERE, Sarah COMMUNAL, Céline BORDIER, Florence YSARD JACOB, Lionel FUENTES, Gilles GLAREY, Guillaume FOUCHER, Christophe SCHOERLIN, Jean-Claude BENGRIBA, Annie GONTARD, Delphine LAINÉ, Patrick CHARLES

Date de convocation  
10 juin 2022

**Procurations :** Nathalie REBATEL à Christophe DUTHEIL, Morgane ALVES DIAS à Jacky DONJON, Mathilde GAZZA à Gilles GLAREY, Thierry MONTEL à Jean-Marc DEBAUGE, Véronique CORTES ROUX-LATOUR à Jacky GACHET, Véronique LEPRUN à Céline BORDIER, Fabien GARCIA à Annie GONTARD

Date d'affichage  
25 juin 2022

**Absent excusé :** Virgile FIELBARD

Madame Céline BORDIER a été élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en  
exercice : 29

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 28

Exprimés : 28

Madame l'Adjointe au Maire expose,

Certaines associations ont sollicité la commune pour des subventions depuis le vote du budget.

Association « Les Mécaniques du Valgelon » :

L'association « Les mécaniques du Valgelon » fait une demande de subvention exceptionnelle pour leur journée d'animation. Cette journée a pour but de récolter des fonds pour l'association X-fragile France. La subvention permettra d'acheter des viennoiseries pour l'accueil des participants et la location d'une structure gonflable pour la journée. La commission après examen du dossier propose l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 300 €.

Association « Comité de jumelage » :

Le comité de jumelage souhaite organiser les 30 ans du jumelage entre la commune de Valgelon-La Rochette et la commune jumelle de Mömlingen (Allemagne). Un certain nombre d'animations sont prévues à cette occasion (cavalcade, repas, visites, sorties...) du 30 septembre au 03 octobre 2022.

La commission après examen du dossier propose l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 12 000 €.

Association « Club nautique rochettois » :

Le Club nautique rochettois souhaite organiser et accueillir la compétition de natation « Coupe de la ville et challenge avenir » le 03 juillet 2022 à la piscine municipale de Valgelon – La Rochette.

Cette organisation permettra de mettre en avant la section compétition du Club nautique, a pour objectif de permettre aux plus jeunes nageurs de participer à leur 1ère compétition et de soutenir l'ensemble des actions du Club tout au long de l'année.

Plus de 200 personnes sont attendues (nageurs, arbitres et accompagnateurs) en provenance de clubs de toute la région.

Après consultation des membres de la Commission, il est proposé l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 €.

Vu l'examen des demandes de subventions en Commission sportive et culturelle du 02 juin 2022,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ATTRIBUE une subvention de 12 000 € en faveur de l'association « Comité de jumelage »
- ATTRIBUE une subvention de 500 € en faveur de l'association « Club nautique rochettois »

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)	NPPV
0	0	28	0

- ATTRIBUE une subvention de 300 € en faveur de l'association « Les Mécaniques du Valgelon »

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)	NPPV
0	0	27	1 Fabien GARCIA

Tous les membres présents ont signé au registre.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
David ATES

